

{loadposition partner}



La Fédération des entreprises du Congo (FEC) - Le nom de l'ancienne Association nationale des entreprises du Zaïre (Anezi) du 19 mai 1997.

Créé par le décret-loi n 72-028 du 27 Juillet 1972, est une association sans but lucratif qui a été fondée par la fusion de trois organisations, à savoir: la Fédération provinciale des associations d'entreprises dans l'ex-Zaïre (Ferza), la Fédération nationale des Chambres de Commerce, Industrie et d'Agriculture en 1912 et l'Association pour la promotion et la défense des intérêts des opérateurs économiques congolais (APRODECO).

La Fédération a pour objectif de servir de chambre de commerce, l'industrie, l'agriculture et de l'artisanat et comme une organisation professionnelle d'employeurs. Une de ses principales missions est «d'assurer la promotion des activités en République démocratique du Congo.»

Fournit aux entreprises de défense, en particulier contre le gouvernement. Il couvre l'ensemble du territoire congolais et de répondre aux de portefeuille privée de toute taille opérant dans différents secteurs.

Activités:

- Coopération au développement et à la mise en œuvre du développement économique et social;
- Prend en charge toute action visant à promouvoir l'éducation et la recherche scientifique pour le développement intégré de la nation;
- Assumer la défense des intérêts des entreprises membres;
- Participe dans le développement du droit;
- Maintenir les répertoires pour les pays étrangers;
- Établir des statistiques socio-économiques;
- L'information du public et des conseils professionnels sur les relations de travail;

- Fournit des indicateurs économiques;
- Favorise les réunions d'affaires avec des partenaires extérieurs;
- Participer aux travaux de la Commission nationale pour les étrangers travaillant dans le ministère du Travail et des Affaires sociales;
- Représente le secteur privé national dans les négociations avec les différents ministères;
- Renforcement des relations commerciales et la compréhension entre les membres;
- Créer et renforcer une relation harmonieuse entre le gouvernement et les communautés;
- Séminaires, conférences, séminaires, etc;
- Encourager et promouvoir la formation professionnelle parmi ses membres et celle de leur personnel;
- Transmettre une série de publications de ses membres, y compris les bulletins, branches, guide pratique à des exigences légales à entreprendre la République démocratique du Congo.

Services:

- Offre de l'aide en cas de conflits sociaux (individuels et collectifs) et d'assurer la représentation de ses membres à la Commission de conciliation et de médiation;
- Les certificats d'origine;
- Présentation au nom de ses membres en cas de concurrence déloyale, des différends commerciaux, etc.
- Support des formalités consulaires pour Voyage (visa à l'étranger) et à l'intérieur du pays;
- Taux de participation des subventions d'événements promotionnels (expositions, foires et salons), tenue par la même FEC ou d'autres institutions;
- Soutenir la création et l'installation de l'entreprise;
- Soutenir la gestion par des conseils et des orientations;
- Aide à la restructuration des entreprises;
- L'ajustement des différends en cas de concurrence déloyale et la contrefaçon;
- Assistance en cas de reprise des activités et des transmissions d'entreprises;
- En collaboration avec le Ministère des Activités Productives pour le dépôt et l'enregistrement des marques, des dessins et modèles industriels et les brevets;
- Orientation vers les marchés de croissance et les possibilités d'investissement.